**ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION**

**OUVERTS AUX ETUDIANTS INSCRITS**

**EN 3ème ANNEE DE LICENCE DROIT**

**FICHE DESCRIPTIVE:**

L’Université Paris II Panthéon-Assas met en place au second semestre un enseignement facultatif. Il s’agit d’ateliers de professionnalisation qui porteront sur six thèmes différents:

1. **Découverte de la profession d’avocat**: déontologie, éthique professionnelle, études de cas. Cet atelier sera animé par des avocats.
2. **Découverte de la profession de conseils et juristes d’entreprise** : Nouvel atelier qui sera sans doute proposé au second semestre pour lequel aucun planning ni programme ne sont encore connus à la date d’aujourd’hui
3. **Découverte des professions notariales** : présentation des principes déontologiques de la profession notariale, présentation de l’activité notariale, positionnement de la profession dans le cadre européen, études de cas. Cet atelier sera animé par des notaires.
4. **Découverte de la profession de magistrat** : juge des enfants, juge d’application des peines, juge d’instruction, juge d’instance, juge des libertés et de la détention, président de formation pénale (Cour d’Assises ou tribunal correctionnel), Parquet civil et commercial, Parquet, Parquet exécution des peines. Cet atelier sera animé par des magistrats de la Cour d’appel de Paris.
5. **Découverte des métiers des armées**: spécificité du métier des armes, réalité du métier de soldat et différentes facettes du métier militaire, polyvalence du métier des armes, l’importance du droit pour les forces armées engagées dans les conflits armés.
6. **Préparation aux épreuves de culture générale des concours administratifs** : préparation des concours (magistrature, officiers de police, officiers de gendarmerie, administration pénitentiaire (directeur ou conseiller), école de greffes (greffiers en chef et greffiers), instituts régionaux d’administration, …) qui permettra l’approfondissement de thèmes de culture générale et des méthodes attendues, à travers l’analyse et le traitement de sujets de société en lien avec les épreuves des concours administratifs. L'approche croisera sociologie, politique et culture (littérature, peinture, cinéma, etc.) Cet atelier sera animé par les enseignants de l’IEJ de Paris II. Un programme plus complet se trouve sur le site de l’université.

Vous pourrez obtenir un maximum de 3 points rattachés à l’unité d’enseignements complémentaires du second semestre (UEC2).

**NB : les étudiants dispensés d’assiduité, les étudiants du magistère juriste d’affaires et les étudiants qui ont déjà acquis l’unité d’enseignements complémentaires 2 ne sont pas autorisés à suivre ces ateliers.**

**Les ateliers de professionnalisation débuteront à partir du 25 février 2019, à raison d’1h30 par semaine pendant 10 semaines.**

**PLANNINGS :**

**Découverte de la profession d’avocat :** 8 groupes de 25 étudiants:

**Lundi 9h20 ou 10h55, mardi 9h20 ou 10h55, jeudi 14h05 ou 15h40 ou 18h50, vendredi 10h55**

**Découverte de la profession de conseils et juristes d’entreprise** : 1 groupe de 25 étudiants ; **jeudi 18h00**

**Découverte des professions notariales** : 2 groupes de 25 étudiants :

**Lundi 18h50 ou 20h25**

**Découverte de la profession de magistrat :** 2 groupes de 25 étudiants:

**Jeudi 17h15 ou 18h50**

**Découverte des métiers des armées**: 2 groupes de 25 étudiants:

**Mardi 18h50 ou 20h25**

**Préparation aux épreuves de culture générale des concours administratifs :** 3 groupes de 25 étudiants :

**Lundi 9h20 ou 10h55 ou 12h30**

**― ― ―**

Inscriptions jusqu’au vendredi 11 janvier 2019 inclus en **téléchargeant la notice de candidature qui se trouve sur le site de l’Université, Formations > Enseignements cliniques > Ateliers de professionnalisation.**

Les capacités d’accueil étant limitées, les candidatures seront traitées par ordre d’arrivée.

Si vous êtes retenu(e), votre nouvel emploi du temps comprenant l’horaire du TD vous sera envoyé par mail.